

C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC
District de Montréal

No. R-4251-2024

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

ÉNERGIR, s.e.c., société dûment constituée,
ayant sa principale place d'affaires au 1717,
rue du Havre, en les ville et district de
Montréal, province de Québec,

(ci-après « Énergir »),

DÉCLARATION SOUS SERMENT

Je soussigné, **JULIEN DOLLÉANS**, faisant affaires au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis directeur, Projets flotte et immeubles chez Énergir;
2. J'ai connaissance des faits allégués dans la « *Demande d'autorisation pour réaliser un projet d'investissement visant la construction d'un bureau d'affaires à Magog* » ainsi que dans les pièces Énergir-1, Documents 1 à 3 ;
3. Tous ces faits allégués sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ PAR MOYEN TECHNOLOGIQUE, à Montréal, le 9 février 2024.



JULIEN DOLLÉANS

DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT devant moi,
à Montréal, ce 9^{ème} jour de février 2024



Mélanie Beauvais
Commissaire à l'assermentation pour le Québec

